

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne individuel

États financiers audités et

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2020 et 2019

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport de l'auditeur indépendant	5
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	8
Tableaux des flux de trésorerie	9
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	10
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	11
Notes annexes	12
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	17

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexacts dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne individuel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime investit du capital, ainsi que toutes les subventions gouvernementales reçues, dans des titres de créance des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Le revenu réalisé sur le capital et les subventions gouvernementales (le « revenu ») est investi en titres de créance émis par des sociétés, y compris des titres de créance assortis de la note BBB ou d'une note supérieure.

Gestion de Placements TD inc. gère les placements du Régime. L'actif est réparti entre différents secteurs de marché et en fonction de diverses échéances, au choix du gestionnaire de portefeuille, sous réserve de nos politiques et de nos mandats de placement. Le gestionnaire de portefeuille gère activement le Régime, en misant sur des stratégies favorisant un accroissement durable de la valeur. Ces stratégies englobent la répartition sectorielle, la gestion de la duration et l'examen du crédit ainsi que le positionnement des courbes de rendement.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du Régime

Pour l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 3,4 %, par rapport au rendement de 4,7 % de l'indice de référence de notre politique de placement (l'« indice de

référence ») et au rendement de 4,4 % de l'indice obligataire gouvernemental à court terme FTSE Canada (l'« indice général »). Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,3 % tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été supérieur à celui de l'indice de référence. Le rendement supérieur tient principalement à la surpondération en obligations provinciales et de sociétés par rapport à l'indice de référence.

En comparaison de l'indice général, la surpondération du Régime en obligations provinciales a eu une incidence favorable sur son rendement relatif.

Retour sur l'économie

Après avoir été découvert en décembre 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 (« COVID-19 ») a été officiellement déclaré comme une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020 et a eu une incidence négative sur la santé de millions de personnes dans le monde, ainsi que sur la situation économique de nombreuses nations. Dans le but de ralentir la propagation du virus, les pays du monde entier ont fermé leurs frontières, en plus d'ordonner la fermeture d'entreprises et d'instaurer des périodes de quarantaine. Les marchés financiers ont ensuite réagi en enregistrant une chute considérable des cours des actions, ainsi qu'une volatilité accrue et un resserrement des liquidités. Les gouvernements ont également réagi en instaurant des mesures de relance budgétaires et monétaires sans précédent dans le but d'éviter la récession, de lutter contre la hausse rapide du chômage et d'assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux. Les marchés se sont grandement redressés en avril et au cours des mois qui ont suivi, mais

le niveau de risque demeure élevé et dépend des efforts continus qui seront déployés à l'échelle mondiale pour contenir la propagation du virus.

La Banque du Canada a mis en œuvre une série de mesures de stimulation à grande échelle, notamment en abaissant le taux de financement à un jour à trois reprises en mars, pour le porter à 0,25 %, et en achetant des titres à revenu fixe sur le marché libre afin de soutenir la liquidité. Le taux de chômage canadien a atteint un sommet de 13,7 % en mai, avant de reculer pour se situer sous la barre des 9,0 % au 31 octobre. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, même si les prix du pétrole sont demeurés nettement inférieurs aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les niveaux d'inflation ont également diminué au cours de l'exercice, la baisse de l'activité économique et la chute des prix de l'énergie ayant fait baisser l'indice des prix à la consommation à moins de 0,5 % sur une base annualisée.

Le recul de certains rendements a donné lieu à des rendements positifs pour les titres à revenu fixe canadiens, en particulier celui de l'indice de référence obligataire universel FTSE Canada, qui a augmenté de 6,5 %. Les titres dont l'échéance est plus longue ont été favorisés par la hausse de 7,6 % enregistrée par l'indice obligataire

FTSE Canada à long terme au cours de la même période. Les émissions d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe à plus court terme canadiens ont inscrit des gains de 6,3 % et de 3,4 %, respectivement, pour l'indice obligataire société FTSE et l'indice obligataire FTSE Canada à court terme.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes convaincus que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2020	2019	2018	2017	2016
États de la situation financière					
Actif total	10 727 \$	10 902 \$	10 964 \$	11 940 \$	12 097 \$
Actif net	10 624	10 673	10 866	11 844	12 043
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	(0,5)%	(0,9)%	(8,3)%	(1,7)%	(0,8)%
États du résultat global					
Revenu net (perte nette) de placement	350 \$	583 \$	(115)\$	46 \$	155 \$
États des variations de l'actif net					
Paiements d'aide aux études	(308)\$	(414)\$	(486)\$	(537)\$	(603)\$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	115	25	9	98	110
Paiements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(356)	(378)	(431)	(443)	(456)
Autres					
Nombre total de conventions	3 415	3 485	3 639	3 739	3 834
Variation du nombre total de conventions (%)	(2,0)%	(4,2)%	(2,7)%	(2,5)%	(1,8)%

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 116 milliers de dollars (2019 – 120 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (les « PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,18 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,17 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2020, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 5 milliers de dollars (2019 – 6 milliers de dollars), et représentent 0,05 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,06 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

Aperçu du portefeuille du Régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime est composé du capital et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs.

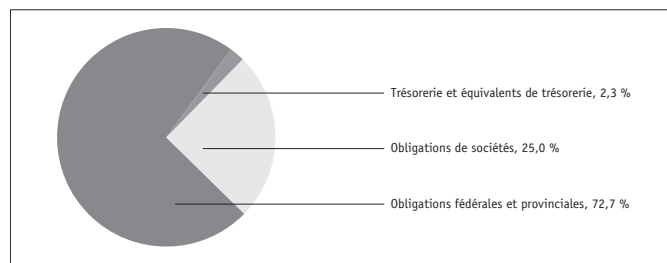
L'actif se rapportant aux subventions gouvernementales et le revenu de placement connexe sont propres à chaque bénéficiaire, et

sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes administrés par la Fondation. Tout paiement versé aux bénéficiaires provenant de l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales est traité comme un paiement distinct et n'est pas compris dans la valeur des PAE effectués.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète uniquement le capital et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein de la subvention gouvernementale attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2020



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55 %	15 décembre 2023	453	6,9 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40 %	15 décembre 2022	420	6,4 %
Province du Nouveau-Brunswick	3,65 %	3 juin 2024	414	6,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55 %	15 mars 2025	412	6,3 %
Province de l'Alberta	2,65 %	1 ^{er} septembre 2023	381	5,8 %
Province de Québec	3,00 %	1 ^{er} septembre 2023	375	5,7 %
Province de Québec	3,50 %	1 ^{er} décembre 2022	363	5,6 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75 %	15 juin 2022	343	5,3 %
Province de l'Ontario	2,85 %	2 juin 2023	292	4,6 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80 %	15 décembre 2024	284	4,4 %
Province de l'Ontario	2,30 %	8 septembre 2024	262	4,0 %
Province de l'Alberta	2,55 %	15 décembre 2022	237	3,6 %
Province de l'Ontario	2,65 %	5 février 2025	227	3,5 %
Province de l'Ontario	3,15 %	2 juin 2022	169	2,6 %
La Banque Toronto-Dominion	2,85 %	8 mars 2024	153	2,3 %
Province du Manitoba	2,55 %	2 juin 2023	121	1,9 %
Banque Royale du Canada	2,74 %	25 juillet 2029	104	1,6 %
Daimler Canada Finance Inc.	2,97 %	13 mars 2024	61	0,9 %
Banque HSBC Canada	2,25 %	15 septembre 2022	61	0,9 %
Banque HSBC Canada	2,17 %	29 juin 2022	60	0,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95 %	19 juin 2029	58	0,9 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89 %	18 janvier 2029	53	0,8 %
Banque Royale du Canada	3,30 %	26 septembre 2023	52	0,8 %
La Banque Toronto-Dominion	2,50 %	2 décembre 2024	52	0,8 %
La Banque Toronto-Dominion	3,59 %	14 septembre 2028	52	0,8 %

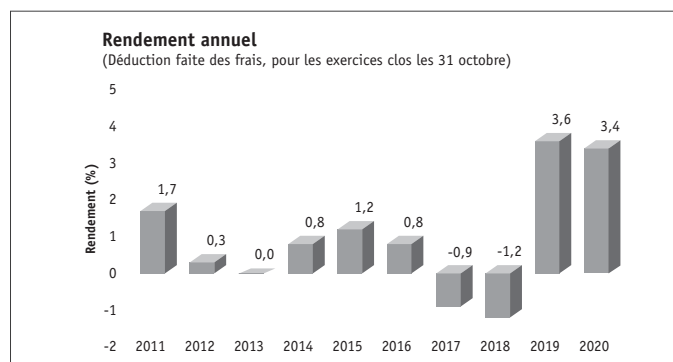
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime

83,6 %

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des subventions gouvernementales. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2020. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total de l'actif du portefeuille du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2017, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2017, pour correspondre à 76 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada majoré de 24 % de l'indice obligataire société à court terme FTSE Canada.

L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice obligataire société à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par des sociétés, dont l'échéance est de un an à cinq ans. Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2020.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	3,4	2,0	1,2	1,0
Rendement de l'indice de référence	4,7	3,1	2,2	2,1
Indice général : Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	4,4	2,9	1,9	1,3

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,3 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne individuel (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne individuel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	155 \$	200 \$
Débiteurs pour les titres vendus	–	51
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	9 914	10 103
Produits à recevoir et autres débiteurs	646	540
Subventions gouvernementales à recevoir	16	8
	10 731	10 902
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	–	96
Créditeurs et charges à payer	107	133
	107	229
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	10 624	10 673
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	1 407	1 180
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	5 538	5 991
Subventions gouvernementales	2 330	2 255
Revenu tiré des subventions gouvernementales	1 349	1 247
	10 624 \$	10 673 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêts	226 \$	246 \$
Profits réalisés à la vente de placements	104	115
Variation des profits latents	134	345
Dividendes	26	22
	490	728
Charges		
Frais d'administration <i>[note 3a)]</i>	116	120
Frais de gestion de portefeuille	19	19
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	5	6
	140	145
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	350 \$	583 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	10 673 \$	10 866 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	350	583
Transferts de régimes internes et externes	637	688
	987	1 271
Encaissements		
Subventions gouvernementales reçues <i>(déduction faite des remboursements)</i>	115	25
Décaissements		
Diminution nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	(453)	(653)
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(308)	(414)
Subventions gouvernementales	(356)	(378)
Remboursement des frais de souscription	(11)	-
Remboursement de produits	(23)	(44)
Total des paievements aux bénéficiaires	(698)	(836)
Encaissements moins décaissements	(1 036)	(1 464)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(49)	(193)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	10 624 \$	10 673 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	350 \$	583 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	382	634
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(104)	(115)
Variation des profits latents	(134)	(345)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Augmentation des produits à recevoir et autres débiteurs	(106)	(119)
(Augmentation) diminution des subventions gouvernementales à recevoir	(8)	2
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(26)	107
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	354	747
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	637	688
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	115	25
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	(453)	(653)
Paiements aux bénéficiaires	(698)	(836)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(399)	(776)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(45)	(29)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice		
Trésorerie	175	184
Équivalents de trésorerie	25	45
	200	229
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		
Trésorerie	153	175
Équivalents de trésorerie	2	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	155 \$	200 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	225	261

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 29,3 %						De sociétés – 24,9 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	335	343	332	Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	30	32	30
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	400	420	409	Honda Canada Finance Inc.	2,50	4 juin 2024	20	21	20
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	425	453	443	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	59	60	58
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	270	284	279	Banque HSBC Canada	2,25	15 sept. 2022	59	61	59
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	380	412	413	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	30	32	30
				1 912	1 876	Ivanhoé Cambridge Inc.	2,91	27 juin 2023	10	11	10
						Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	39	41	39
						Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	20	21	20
						Banque Nationale du Canada	2,55	12 juill. 2024	20	21	20
						Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	30	31	30
						Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	10	10	10
						Banque Royale du Canada	3,30	26 sept. 2023	49	52	49
						Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	30	31	30
						Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	99	104	99
						Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	40	42	40
						Shaw Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	30	32	30
						La Financière Sun Life inc.	3,05	19 sept. 2028	39	41	39
						La Financière Sun Life inc.	2,38	13 août 2029	30	31	30
				2 841	2 810	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	144	153	146
						La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	49	52	49
						La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	30	31	30
						La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	49	52	49
						Toyota Crédit Canada Inc.	3,04	12 juill. 2023	20	21	20
						Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	20	21	20
						Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	18	18	18
						VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	20	21	20
						VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	10	11	10
									1 624	1 548	
						Total des placements à revenu fixe – 97,7 %			6 377	6 234	
						Trésorerie et équivalents de trésorerie – 2,3 %			151	151	
						Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %			6 528	6 385	
						Répartition des placements (note 4)					
						Subventions gouvernementales (annexe I)				3 537	3 366
						Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexe I)				4	4
						Total du fonds de placement			10 069	9 755	
						Représenté par :					
						Trésorerie et équivalents de trésorerie				155	
						Placements, à la juste valeur				9 914	
									10 069		

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne individuel par année d'admissibilité.

Nbre de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	Nbre de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
3 485	266	336	3 415	5 538 \$	1 407 \$

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2020	2019
Paievements nets des souscripteurs ¹	529 \$	682 \$
Principaux transferts interrégimes	680	834
Remboursement du capital	(1 662)	(2 169)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(453)	(653)
Solde, au début de l'exercice	5 991	6 644
Solde, à la fin de l'exercice	5 538 \$	5 991 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 4 \$ (2019 – 4 \$).

Notes annexes

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne individuel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime d'épargne individuel » ou le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} octobre 1999. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs financiers et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions et les fonds négociés en bourse (les « FNB »).

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à C.C.S.T.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement et de courtier de régimes de bourses d'études, la responsabilité d'administrer et de distribuer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre. Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 116 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration (2019 – 120 \$). Les frais d'administration inclus dans les Crédeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 6 \$ (2019 – 4 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 3 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus (2019 – 4 \$). Les montants connexes inclus dans les

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 1 \$ (2019 – 12 \$).

b) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 2 \$ (2019 – 1 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Aucun montant payable à C.C.S.T. n'était inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2019 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans l'annexe I de ce tableau, qui est expliquée ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et au mandat de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	3 %	3 %
De 1 an à 3 ans	33 %	36 %
De 3 à 5 ans	29 %	27 %
Plus de 5 ans	24 %	22 %
Total des titres de créance	89 %	88 %

Au 31 octobre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 10 069 \$ (2019 – 10 303 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 340 \$ (2019 – 330 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 380 \$ (2019 – 360 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, qui représentent 11 % (2019 – 12 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2020.

Au 31 octobre 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 11 \$ (2019 – 12 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	Le 31 octobre 2020		Le 31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	21 %	2 150 \$	21 %	2 132 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	40 %	4 095	29 %	3 048
A/A(élevée)/A(faible)	20 %	2 008	33 %	3 407
BBB	5 %	462	3 %	301
R-1	2 %	157	0 %	51
Non noté à court terme	1 %	123	2 %	163
Total des titres de créance	89 %	8 995 \$	88 %	9 102 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de

liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 10 % (2019 – 10 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 10 \$ (2019 – 10 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Depuis le 20 janvier 2020, si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est établi à 11 \$.

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	8 840 \$	– \$	8 840 \$
FNB et titres de capitaux propres	1 074	–	–	1 074
Total des placements, à la juste valeur	1 074 \$	8 840 \$	– \$	9 914 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	8 902 \$	– \$	8 902 \$
FNB et titres de capitaux propres	1 201	–	–	1 201
Total des placements, à la juste valeur	1 201 \$	8 902 \$	– \$	10 103 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 9,6 %						Fédérales – 9,6 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	595	584	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	1 945	2 020	2 020
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	698	688	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 917	2 083	2 088
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 272	1 249	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	1 692	1 700	1 702
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 818	6 804	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	1 800	1 780	1 784
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	512	487	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	783	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	1 398	1 475	1 478	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	882	913	859
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 295	1 217	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	1 381	1 533	1 452
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	868	849	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	471	537	532
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 017	6 318	6 020	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 471	3 659	3 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 506	6 288	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 800	1 761	1 765
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 045	1 061	1 057	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 200	1 910	1 807
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	2 458	2 616	2 624	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	361	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	878	813	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 926	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	4 660	5 121	4 981	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	506	762	739
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	2 066	2 812	2 822
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	579	509	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 970	2 349	2 418
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	832	733	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 208	948
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	682	746	698	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	189	176
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 831	1 948	1 896	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 042	1 801
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	529	472	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	145	126
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	1 915	1 913	1 913	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 757	1 501
Gouvernement du Canada	–	26 nov. 2020	6 375	6 372	6 372	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	207	186
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	7 000	6 997	6 997				143 225	140 495	
Gouvernement du Canada	–	7 janv. 2021	35 730	35 719	35 719	Provinciales – 34,1 %					
Gouvernement du Canada	–	21 janv. 2021	175	175	175	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 925	2 057	1 973
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	525	525	525	Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 095	2 052
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 732	1 739	1 733	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 537	9 097
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	752	766	768	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	10 716	11 670	11 311
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	1 399	1 455	1 449	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 014	8 968	8 454
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	1 900	2 127	1 975
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 424	2 326	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	17 668	18 406	18 344
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 237	1 195	Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 100	1 356	1 223
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 170	1 208	1 155	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 362	1 198
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 565	1 641	1 620	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	903	794
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 268	1 350	1 328	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	1 104	1 239	1 192
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	1 800	1 795	1 796	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 821	2 074	1 926
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	1 800	1 941	1 924	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 000	2 194	2 075
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	958	1 001	987	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 885	3 685
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	4 901	5 395	5 178
						Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 622	1 849	1 792
						Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 464	4 357
						Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	10 452	11 275	11 265
						Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 418	4 234
						Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	420	592	516

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Provinciales – 34,1 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 932	1 685	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 492	2 377
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	600	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	302	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 650	1 471
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	580	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	388	376	383
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	740	879	851	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	1 762	1 878	1 759
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 519	1 462	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	2 370	2 487	2 416
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 981	4 744	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 859	1 656
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 403	4 143	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 890	2 442
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	2 949	3 330	3 114	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	500	608	548
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 581	3 991	3 948	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	171	204	204
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	839	756	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	795	599
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	766	806	801	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	9 256	9 675	9 624
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	725	688	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 546	4 537
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	1 800	2 360	2 005	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	26 278	28 432	27 093
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	685	590	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	501	474
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	119	100	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	32 427	35 673	33 943
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	465	414	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 587	1 605
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	437	393	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	3 232	3 232	3 241
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	192	159	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	27 327	30 791	29 841
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	438	522	507	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	16 025	22 609	22 128
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	47	44	47	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	23 886	26 654	25 776
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 273	1 217	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	22 799	24 157	24 303
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 859	2 007	1 977	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	1 863	1 848	1 861
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 102	1 041	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	175	256	243
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 187	2 102	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 375	3 499	3 245
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 155	1 073
Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	147	114	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 483	1 257
Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 337	1 183	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 556	2 198
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	350	311	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	898	771
Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 150	1 390	1 159	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	687	604
Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 652	2 205
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	237	271	231	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	4 213	4 837	4 319
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	95	108	108	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	897	1 018	893
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 645	3 443	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	3 313	3 838	3 565
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	463	466	Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 772	1 972	1 952
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 155	2 040	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	1 407	1 334	1 404
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 546	2 428	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	264	263	263	Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 204	1 164
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	5 000	5 470	5 238
						Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	7 579	8 276	7 925
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	13 789	15 369	14 695
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 381	25 814
						Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 167	13 356
						Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 348	3 190
						Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	20 952	21 975	22 182
						Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	486	455

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	4 554	4 911	4 614	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	1 013	1 053	1 047
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 300	6 049	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	566	550
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 576	2 679	2 642	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	804	848	850
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	595	625	628	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	550	550	564
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	720	656	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	551	551	551
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	451	443	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	969	949
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	650	665	649	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	429	545	532
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	192	254	267	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	4 466	5 848	5 776
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	441	523	575	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	955	975	964
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 248	2 540	2 488	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	300	309	300
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	1 350	1 333	1 412	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	1 397	1 446	1 389
BMW Canada Inc.	2,22	20 déc. 2021	125	126	127	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 192	1 253	1 205
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 ^{er} sept. 2032	1 360	1 371	1 360	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	187	187	187
Brookfield Renewable Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	982	1 138	1 146	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 069	2 045
Brookfield Renewable Partners L.P.	3,33	13 août 2050	222	217	222	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	3 729	3 891	3 871
Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	1 195	1 234	1 236	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	2 291	2 369	2 331
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	1 002	1 067	1 068	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	592	565
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 469	1 401	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	245	301	310
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	1 385	1 460	1 456	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 065	2 259	2 375
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 428	8 169	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	618	627
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 635	1 581	Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 883	2 004	2 030
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	1 570	1 653	1 609	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 475	1 507
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	605	636	606	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	2 012	2 085
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	680	689	680	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	598	665	670
Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	2 106	2 069	Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	287	291	287
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	350	351	347	Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 965	1 949
Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 828	1 839	1 829	Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	840	1 019	1 055
Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	871	881	881	Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	1 479	1 571	1 538
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	139	201	205	Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	1 013	1 063	1 013
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	697	758	761	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	963	940
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	500	537	501	Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	303	303	303
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	2 012	1 932	Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	515	515	515
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	1 666	1 750	1 666	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	494	493	494
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	380	430	399	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 073	2 095
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 368	2 571	2 414	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 366	3 314
						FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	328	453	459
						FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	896	891
						FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	752	753
						Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	299	290
						Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	110	112	110
						Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	140	144	140
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	449	478	485
						Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	590	590	590

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	1 410	1 442	1 441	Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	536	552	551
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	410	438	410	Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	398	417	418
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	550	591	595	Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	1 840	1 817	1 843
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	575	818	841	Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 714	1 701
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	124	179	185	Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 705	1 667
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	335	472	485	Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	380	454	461
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	957	974	Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 109	2 035
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	840	1 048	1 111	Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	483	646	675
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	610	632	610	Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	566	756	789
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 205	2 086	Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	999	1 303	1 297
Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	833	812	828	La Compagnie d'Assurance-Vie					
H&R REIT	2,92	6 mai 2022	229	230	231	Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	2 592	2 702	2 686
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	141	143	143	Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 096	1 113	1 096
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 123	1 132	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	2 187	2 298	2 201
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	936	963	979	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	1 929	1 983	1 928
Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	935	954	1 019	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	1 000	1 039	1 019
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	180	181	180	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	600	723	760
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 314	2 262	MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	197	199	197
Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	650	647	650	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	848	971	1 056
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	129	170	173	Metropolitan Life Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	1 953	1 964	1 894
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	2 892	2 960	2 917	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	1 560	1 733	1 631
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 467	7 746	7 441	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	539	543	572
Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	260	277	277	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	598	624	598
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 000	810	834	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	613	593
Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	621	595	603	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	1 050	1 061	1 050
Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	21	21	21	Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 465	2 567	2 457
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41	NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	576	662	684
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 114	4 397	North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	1 351	1 369	1 373
Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	1 403	2 090	2 135	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	200	210	209
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 260	1 245	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	5 052	5 807	5 632
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	421	407	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 744	1 822
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	1 519	1 762	1 687	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	1 073	1 045
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	950	1 105	1 048	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	100	138	146
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	2 750	3 984	3 788	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	407	475	449
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	715	658	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	285	294	286
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	785	852	841
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	689	590	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 810	1 895	1 817
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 408	2 061						
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 252	2 041						
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	463	450						
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	735	716						
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	549	588	544						
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 596	1 549						
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 635	1 632						
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	317	345						
John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	360	370	371						
John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	520	517	520						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	642	685	763	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 473	2 556	2 473
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	886	940	887	La Banque Toronto-Dominion	0,82	28 juin 2023	532	536	524
Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 874	1 831	La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	5 270	5 440	5 096
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	255	253	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 413	3 209
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	240	240	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 040	1 076	1 040
Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	225	230	225	La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 551	1 653	1 530
Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 235	1 275	1 260	La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	2 041	1 913
Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	390	404	399	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	2 732	3 184	2 971
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	790	774	791	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 030	2 188	2 008
Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	451	491	493	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 424	1 396
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	301	334	300	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	923	965	923
Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	747	815	777	TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	2 182	2 317	2 303
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	400	572	604	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	3 916	4 320	3 978
Banque Royale du Canada	2,36	5 déc. 2022	58	60	60	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	815	882	869
Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	490	519	491	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	510	538	515
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 882	3 615	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	6 246	6 808	6 936
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 195	7 532	7 234	TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	935	911	911
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 120	2 235	2 145	Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	2 095	2 840	2 794
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 440	1 470	1 440	Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 370	1 686	1 646
Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	615	664	624	Vancouver International Airport	1,76	20 sept. 2030	225	223	225
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	228	220	Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	480	465	480
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	613	645	634	Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	1 155	1 171	1 171
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	1 621	1 677	1 668	Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	2 107	2 187	2 103
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	482	500	510	VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	2 935	3 090	3 021
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	79	113	115	VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	1 305	1 370	1 331
South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	806	699	VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	530	527	525
Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	104	104	104	Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	2 050	2 168	2 103
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	693	681	692	Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	2 578	2 677	2 578
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	95	121	122	Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	4 935	5 230	5 036
Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	898	916	920	Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	2 805	2 897	2 778
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	404	349				367 313	359 187	
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 773	1 863	1 798						
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	125	133	126						
Telus Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 164	3 106	Total des placements à revenu fixe – 69,6 %			1 040 766	1 005 036	
Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 486	1 579	1 507						
Telus Corporation	2,35	27 janv. 2028	250	258	249	Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 630	2 930	2 768	Actions – 4,5 %					
Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	1 134	1 242	1 158	Alimentation Couche-Tard Inc.			35 206	1 442	1 134
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	899	1 002	1 098	ATCO Ltd.			23 900	885	873
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	2 103	2 476	2 435	Banque de Montréal			1 602 820	34 469	34 776
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	1 110	1 165	1 214	Brookfield Asset Management Inc.			30 182	1 193	1 348

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,5 % (suite)				Fonds négociés en bourse – 25,8 %			
CAE Inc.	22 100	502	469	FINB BMO MSCI EAFE	3 521 840	60 855	63 402
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	12 507	1 653	1 220	FINB BMO MSCI marchés émergents	730 690	15 688	13 805
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4 360	1 734	1 093	FINB BMO S&P 500	1 307 200	62 667	48 444
CCL Industries Inc.	22 715	1 152	1 212	iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	599 646	16 466	15 118
Groupe CGI inc.	14 617	1 206	1 443	iShares Core S&P U.S. ETF	3 840 601	125 700	97 395
Constellation Software Inc.	961	1 342	1 425	iShares Global Infrastructure Index ETF	939 723	22 591	25 148
Dollarama Inc.	22 800	1 045	1 000	iShares Global Real Estate Index ETF	808 019	20 831	25 641
Empire Company Limited	27 863	1 012	883	iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 123 581	61 053	62 436
Intact Corporation financière	8 074	1 109	798			385 851	351 389
Les Compagnies Loblaw limitée	15 993	1 060	975				
Metro Inc.	26 610	1 651	1 427	Total des actions – 30,3 %		453 578	416 910
Banque Nationale du Canada	18 925	1 208	1 028	Total des placements – 99,9 %		1 494 344	1 421 946
OpenText Corporation	23 500	1 148	1 315	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,1 %		1 734	1 734
Québecor inc.	32 300	997	939	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 496 078	1 423 680
Restaurant Brands International Inc.	13 300	920	1 030	Total de la répartition des placements			
Ritchie Brothers Auctioneers	6 559	529	277	Plan II		858	816
Rogers Communications Inc.	11 200	605	625	Plan traditionnel		9 855	9 377
Banque Royale du Canada	17 400	1 619	1 476	Régime d'épargne collectif		66 555	63 331
Saputo inc.	9 771	317	397	Régime Avantage CST		1 268 089	1 206 653
Shaw Communications Inc.	26 600	583	601	Régime d'épargne familial		145 450	138 403
Telus Corporation	29 446	670	675	Régime d'épargne individuel		3 537	3 366
Thomson Reuters Corporation	12 300	1 272	1 171			1 494 344	1 421 946
Groupe TMX limitée	10 500	1 357	1 378	Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Toromont Industries Ltd.	20 896	1 731	1 094	Plan II		1	1
La Banque Toronto-Dominion	24 694	1 450	1 507	Plan traditionnel		11	11
Waste Connections, Inc.	7 100	937	913	Régime d'épargne collectif		77	77
Winpak Ltd.	22 600	929	1 019	Régime Avantage CST		1 472	1 472
		67 727	65 521	Régime d'épargne familial		169	169
				Régime d'épargne individuel		4	4
						1 734	1 734

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.